

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4349 - Lundi 03 Avril 2023 - Prix : 200 Fc

UNION AFRICAINE

1ère réunion sous la présidence d'Azali Assoumani



Avis d'Appel d'offres

Date: 27 Mars 2023

La société Aéroports des Comores (ADC) prévoit l'achat en **urgence** d'un groupe électrogène de 250KVA pour le renforcement de la centrale électrique de l'AIMPSI.

Les personnes morales intéressées peuvent retirer le dossier de consultations auprès de :

Directeur Technique de l'ADC
Aéroport International Moroni-Prince S. Ibrahim,
Hahaya, Grande Comores
Email : dt.adc@adccomores.com

Les frais de dossier sont de 125.000
(cent vingt cinq mille francs comorien)

Une visite sur site obligatoire est prévue **le lundi 3 avril 2023, heure: 11:00.**

La date limite de soumission des offres est **le vendredi 7 avril 2023, heure: 16:00.**

RENFORCEMENT DE CAPACITÉ :

Une quarantaine d'acteurs outillés en gestion d'aires marines protégées

Pour définir les actions communes pour soutenir les gestionnaires d'aires marines protégées gérées localement dans la région, le programme Varuna en partenariat avec projet RECOS et la Western Indian Océan marine protected areas network ont organisé un atelier de cinq jours à Nosy Be - Madagascar. L'accent a été mis sur les échanges et la mise en réseau d'acteurs régionaux pour une meilleure synergie, des impacts plus tangibles en matière de gestion d'aires marines protégées.



Le programme Varuna en collaboration avec le projet Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien (RECOS) et la Western Indian Océan marine protected areas network (WIOMPAN) ont co-organisé un atelier de cinq jours pour définir des actions communes pour soutenir les gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) et d'aires marines gérées localement (LMMA) dans la région à Nosy Be - Madagascar. Ces séances ont permis de renforcer les capa-

cités d'une quarantaine d'acteurs impliqués dans la gestion des AMP issus de sept territoires du Sud-Ouest de l'océan Indien. Plus particulièrement, l'événement a facilité les échanges et la mise en réseau d'acteurs régionaux pour une meilleure synergie des actions, et donc des impacts plus tangibles en matière de gestion des AMP. Le chargé de mission « transition écolo-

gique et énergétique, tourisme et migrations » de la commission de l'océan Indien (COI) Anfani Msoili a saisi cette occasion pour rappeler que « le moment est venu pour nous, acteurs de notre belle région, de s'asseoir ensemble et de mesurer les progrès réalisés à travers nos actions respectives, puis de s'accorder sur le chemin restant à parcourir pour atteindre les objectifs de

conservation marine ».

De son côté, la coordinatrice du programme Varuna chez Expertise France, Blanche Gomez s'est réjoui de l'évolution du projet. « Je me réjouis de voir que le travail de préfiguration visant à recueillir vos besoins, lancé en 2022 par Réserves Naturelles de France qui pilote ce projet, se concrétise par cet atelier conjoint ou nous pourrions, collecti-

vement avec vous gestionnaires, RECOS et le WIOMPAN, produire des plans d'actions coordonnés répondant à vos attentes », renchérit-elle. Au côté des participants, cet atelier est bénéfique, à cette occasion, ces derniers ont en outre bénéficié d'une formation à l'outil IMET (Integrated Management Effectiveness Tool) et sont allés à la rencontre des gestionnaires du Parc national de Nosy Tanikely. Cet outil permet notamment une évaluation approfondie de l'efficacité des aires protégées marines et terrestres, indépendamment de leurs catégories de gestion et de leur type de gouvernance. Ils ont contribué à l'élaboration du plan d'action du WIOMPAN à l'horizon de juin 2026. Cela inclut un plan de renforcement de capacités du réseau élaboré sur la base d'un inventaire des besoins en expertise. Le projet RECOS et le programme Varuna répondront à certains de ces besoins au cours des trois années à venir au travers de leurs programmes respectifs d'échanges d'expérience, de formation et de compagnonnage.

Andjouza Abouheir

unicef pour chaque enfant

AVIS D'APPEL D'OFFRE

LRFP N° 2023-9181815 – APPEL D'OFFRE POUR CONTRATS A LONG TERME (LTA) POUR LES SERVICES DE DEDOUANEMENT DES ARTICLES ACQUIS EN OFFSHORE ET SERVICES CONNEXES POUR L'UNICEF COMORES

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux COMORES invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions techniques et financières, pour les services de transit et transport des intrants acquis en offshore par l'UNICEF selon les termes de référence en annexe, sous pli fermé.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert à toutes les Entreprises ayant un agrément pour l'exercice du service de Transit, Transport et Manutention.

IMPORTANT - INFORMATION ESSENTIELLE

(L'offre ne sera considérée que si le numéro de l'appel d'offres figure sur l'enveloppe réponse ou dans le mail de soumission). Dans toute correspondance rappeler la référence:

LRFP N° 2023-9181815 – APPEL D'OFFRE POUR CONTRATS A LONG TERME (LTA) POUR LES SERVICES DE DEDOUANEMENT DES ARTICLES ACQUIS EN OFFSHORE ET SERVICES CONNEXES POUR L'UNICEF COMORES

Les offres, sous pli cacheté, devront être déposées à la Réception du Bureau de L'UNICEF à Moroni / COMORES à l'adresse ci-dessous indiquée **au plus tard le 25/04/2023 à 10h30** et l'ouverture aura lieu le **même jour à 14h00**.

Dossier physique : UNICEF Moroni, Unité des Approvisionnements et de la Logistique Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores. Le dépôt de dossier physique se fera contre un accusé de réception.

Dossier électronique : par email aux l'adresses COM_Tenders_SupplyUnit@unicef.org; akassimdjibaba@unicef.org; syrorangar@unicef.org et copie à bpinah@unicef.org

Le dossier soumis par courrier électronique doit contenir un fichier avec l'offre technique (Mail 1) et un fichier séparé avec l'offre financière (Mail 2). Le fichier de l'offre financière doit être sécurisé avec un mot de passe. Le soumissionnaire ne dévoilera ce mot de passe que sur demande formelle d'un agent autorisé de l'Unité Supply de l'UNICEF.

L'ouverture des offres ne sera pas publique.

Toute demande d'information ou de clarification relative à ce dossier d'appel d'offres peut être envoyée aux l'adresses suivantes : comprocurerement@unicef.org; akassimdjibaba@unicef.org; syrorangar@unicef.org et copie à bpinah@unicef.org

Le dossier de Soumission devra comprendre les documents suivants :

- i. L'offre technique
- ii. L'offre financière

Banga PINAH

Operations Manager

UNION AFRICAINE

Le bureau tient sa 1ère réunion sous la présidence d'Azali Assoumani

Le président de la République, Azali Assoumani, président en exercice de l'UA a regagné la capitale après un périple qui l'a conduit à New-York pour une réunion de haut niveau sur la menace du terrorisme, puis à Addis-Abeba où il a présidé la première réunion du bureau de la conférence des chefs d'Etat et du gouvernement de l'UA.

Le chef de l'Etat est de retour à Moroni après un long périple à l'étranger. Le président en exercice de l'UA sur l'invitation de

son homologue Filipe Jacinto Nyusi, président du Mozambique, assurant la présidence du conseil de sécurité de l'ONU a pris part au siège des Nations Unies, aux débats de haut niveau sur la menace du terrorisme notamment en Afrique.

Après New York, le président Azali Assoumani, président en exercice de l'UA s'est par la suite rendu à Addis-Abeba. Dans la capitale de l'Ethiopie, il a présidé jeudi 30 mars, la toute première réunion du bureau de la conférence des chefs d'Etat et du gouvernement. Une séance qui s'est déroulée en visio-

conférence en présence entre autre, du président du Sénégal Macky Sall et vice-président du Burundi Prosper Bazombanza qui représenté le président burundais dont le pays assure la vice-présidence de l'UA.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont fait un tour d'horizon de l'état des décisions prises au cours du dernier sommet. L'objectif est de donner des orientations claires sur leur mise en œuvre. Ils ont également discuté de la situation explosive qui prévaut en RDC où les forces régionales et africaines déployées face aux rebelles du M23 ont com-

mencé à arriver depuis vendredi dans cette région en proie à la violence armée entre l'armée régulière et le mouvement rebelle du M23.

Egalement à l'examen de cette première réunion la situation des pays membres victimes des catastrophes. Notamment le Malawi où le passage du cyclone Freddy a fait des ravages. Le dernier bilan a fait état d'au moins 190 morts, 584 blessés et 37 disparus. L'état de catastrophe a été déclaré notamment dans la région de Blantyre capitale économique du Malawi.

Tout comme son voisin, le

Mozambique où les dernières intempéries ont provoqué le décès de 60 personnes et des nombreux dégâts matériels. Autre pays touché par les intempéries et dont la situation est examinée au cours de la réunion, Madagascar où le bureau national de gestion des risques et des catastrophes avait annoncé 16 décès et 19 personnes portées disparues. Le dernier bilan fait également état de 55 000 sinistrés, répartis dans 15 régions et plus de 15 500 personnes déplacées.

Maoulida Mbaï

FINANCE PUBLIQUE :

L'accord sur la dette BPI, un pas significatif vers un nouveau programme avec le FMI

Le 20 mars dernier a eu lieu la signature d'un accord entre le ministre des finances Mze Abdou Mohamed Chanfiou et l'ambassadeur de France Sylvain Riquier sur le traitement de la dette BPI, qui constitue un soutien aux efforts engagés par le gouvernement comorien pour mettre en place un programme qui accompagne les réformes du chef de l'Etat.

Pour renforcer la coopération avec les institutions de Bretton Woods, et les partenaires multilatéraux ainsi que bilatéraux, le ministre des finances Mze Abdou Mohamed Chanfiou a signé le 20 mars dernier avec l'ambassadeur de France en Union des Comores Sylvain Riquier un accord sur le traitement de la dette BPI, qui constitue un soutien aux efforts engagés par le gouvernement pour

mettre en place un programme qui accompagne les réformes du chef de l'Etat. Le gouvernement particulièrement le ministre des finances estime que cet accord est une étape importante pour le pays. « Cet accord va renforcer la coopération avec les institutions de Bretton Woods et les partenaires multilatéraux, ainsi que bilatéraux dont, les engagements financiers s'élève à 3,2 milliards d'euros, en vue de soutenir le programme de croissance économique (PCE) et les réformes projetées », précise-t-il.

Faut-il noter qu'après la clôture avec succès ce mois de mars 2023 du programme de référence engagé en 2021 avec le Fonds Monétaire International FMI, l'argentier de l'Etat poursuit ses discussions avec le FMI et la banque mondiale en négociant un nouveau programme soutenu par une facilité élargie de

crédit du FMI (FEC). Ce programme consiste à garantir une dette soutenable, d'où l'importance de cet accord avec la France. « Nous sommes convaincu que cet accord représente une avancée significative pour les Comores, qui poursuivent leurs efforts afin d'avoir une croissance économique durable et de l'amélioration de la situation financière de notre pays », avance-t-il.

Et d'ajouter : « Nous saluons la coopération et l'appui de la France dans ce domaine. Le gouvernement reste déterminé à poursuivre les réformes nécessaires pour renforcer l'économie nationale et améliorer les conditions de vie de la population comorienne. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires internationaux pour atteindre ces objectifs ».

Nassuf Ben Amad



SOCIÉTÉ

Le projet RNAP 2 a été lancé à Fomboni

Un atelier de lancement officiel du projet de renforcement des réseaux nationaux des aires protégées (RNAP 2) a été organisé le jeudi 23 mars à Fomboni.

Plusieurs personnalités ont pris part à ce lancement. C'est un projet du PNUD en partenariat avec GEF financé à hauteur de 4 424 479 dollars pour conserver la biodiversité marine et terrestre de l'Union des Comores, tout en renforçant l'efficacité de la cogestion du nouveau réseau d'aires protégées avec les communautés locales.

"C'est un projet qui entre dans le cadre de la conservation de la biodiversité terrestre et marine aux Comores. Il consiste à contribuer au financement du développement des

chaînes de valeur liées à la biodiversité. Pour y parvenir il faut un changement de comportement de la part de la communauté bénéficiaire. C'est le plus grand défi à relever

dans cette phase du projet RNAP2 » A fait savoir Fouad Abdou Rabi, coordinateur du projet RNAP2.

L'atelier avait mobilisé plusieurs autorités insulaires et des personna-



lités du domaine de l'environnement. L'objectif est de conserver la biodiversité terrestre et marine tout en renforçant l'efficacité de la gestion du nouveau réseau d'aires protégées avec les communautés locales pour soutenir le développement durable. Il s'agit d'un projet du PNUD et GEF financé à hauteur de 4 424 479 pour une période de 5 ans.

Au total vise une population bénéficiaire de 217 524 habitants, soit 23 256 habitants pour le parc national de Mohéli, 70 094 habitants pour le mont Tringui (Anjouan) et 28 888 habitants pour le parc de Chissiwani (Anjouan) mais aussi 39 838 habitants pour le Karthala (Ngazidja) et 30 285 habitants pour Mitsamiouli-Ndroudé (Ngazidja).

Pour le cas de Mohéli, le PNM (parc national de Mohéli) étant déjà opérationnel, il s'agit de faire des

propositions pour l'intégration du parc actuel dans l'agence nouvelle et de dissiper les craintes potentielles. « Cet atelier nous a permis de définir les axes stratégiques du projet et esquisser les données principales du plan stratégique des cinq prochaines années » ajoute le coordinateur.

Parmi ces axes stratégiques il y a la création d'une agence censée piloter les aires protégées, le développement d'une stratégie de leur expansion et de leur gestion mais aussi le développement des activités génératrices de revenus pour les populations riveraines. Pour rappel, le projet RNAP 1 a été lancé en 2016 dans l'ensemble du territoire national et a permis la création de plusieurs aires protégées dans le pays.

Riwad



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

APPEL A CANDIDATURE

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination de Projet (UCP)**, un spécialiste en Suivi Evaluation.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfaree@yahoo.fr Cc : ministerenergie0921@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 21 mars 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 10 avril 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

Le Spécialiste en Suivi Évaluation de l'UCP devra :

- (a) Avoir un diplôme supérieur équivalent au moins Bac + 4 années, en Statistiques, informatique, Gestion de Projet ou autres domaines connexes;
- (b) Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum, dans le domaine du Suivi-Évaluation des projets de développement financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires
- (c) Disposer des compétences avérées en gestion de projets en général et de suivi-évaluation en particulier.
- (d) Avoir une bonne connaissance en systèmes informatiques de suivi-évaluation et en définition d'indicateurs.
- (e) Avoir une maîtrise du français, la connaissance de l'anglais est souhaitée ;
- (f) Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point)
- (g) Avoir le sens de l'initiative et la capacité de travailler en équipe avec un minimum de supervision,
- (h) Avoir un esprit de contrôle, d'analyse et de synthèse
- (i) Le sens de la rigueur, de l'organisation et de respect de délai ;
- (j) Etre honnête et intègre ;
- (k) Disposer de bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.

Atouts :

- Expériences dans les projets financés par les partenaires au développement (BM, BAD, UE, AFD, BID, SNU etc).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

2. LIVRABLES ET PERIODICITE

Rapports mensuel, trimestriel, semestriel et annuel de suivi

évaluation sur les réalisations significatives et montrant les progrès enregistrés.

PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Durée du contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet, sis au TOPING, en face de chez Docteur KASSIM

4. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le Spécialiste en Suivi Evaluation de l'UCP sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le Spécialiste en Suivi Evaluation de l'UCP est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

ELIMINATOIRE CAN 2023

Comores TELECOM renvoie CMM dans les cordes

La polémique née de la non-diffusion du match Comores contre Cote d'Ivoire continue d'alimenter les débats. Vendredi dernier, la société nationale de télécommunication, Comores TELECOM est sortie de son silence lors d'une conférence de presse pour répondre au communiqué sorti le 29 mars dernier par le média comorien CMM, accusant l'opérateur historique d'avoir été à l'origine de la non-diffusion de la rencontre.

"Nous vous avons convié pour vous parler de ce qui s'est passé autour du match Comores contre Cote

d'Ivoire et dissiper tous les malentendus sur une soit disant responsabilité de Comores Telecom », a tenu à préciser le chargé du Marketing de CT Natoif Mohamed.

D'habitude connu pour son sens du raffinement dans ses prises de parole, le chargé de Communication de Comores Telecom Antoinette Ezzidine a dérogé cette fois à la règle pour nommer un chat par son nom. « Le media CMM a menti », a tenu d'emblée à clarifier le Chargé de Communication. Un ton qui a été repris par le communiqué de la société à la couleur bleue. « CMM assume pleinement avoir décidé de discréditer tout un pays, les Comores, pour couvrir son amateu-

risme et son incapacité à couvrir et à transmettre les images du match », une mise au point qui a le mérite d'être claire sur la responsabilité des uns et des autres sur ce qui s'est passé réellement au stade de Maluzini sur l'incapacité de CMM à diffuser le match de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2023.

Comores Telecom a fait une autre révélation durant sa conférence de presse, à savoir que la proposition que lui avait soumis CMM n'avait aucun lien avec une diffusion sur une quelconque plateforme de télévision. « Le 20 mars 2023, par le courrier numéro 23-058/DG, CMM a fait une proposition de dif-

fusion du match retour des Cœlacanthes sur HURI TV », précise-t-il. Et de continuer : « Il était donc question de juste diffuser le match sur HURI TV et aucune mention de Bein Sport ou de la Radiotélévision Ivoirienne (RTI) ou CAF TV n'a été faite dans ce courrier. » Et le communiqué de Comores Telecom de mettre un peu plus CMM devant ses propres contradictions par rapport aux problèmes de connexion internet au stade.

« Si c'est la connexion, on en a, si c'est le déplacement on en a déjà. Il n'y a rien que vous proposez qui nous intéresse (...) donc non merci on passe notre tour », ce message WhatsApp met clairement à nu les contradictions de CMM par rapport

à leur communiqué du 29 mars qui avait l'air de signifier que le match n'a pas pu être diffusé en raison de « la non disponibilité de la liaison spécialisée internet demandée à Comores Telecom ». Un argument démonté par Comores Telecom. « CMM avait prévu une autre connexion internet mais qui s'est avérée "déficiente" à quelques heures du match. Et donc c'est à quelques instants du début du match que CMM fait des pieds et des mains pour avoir une connexion internet afin de respecter ses obligations contractuelles vis-à-vis de CAF TV », conclut Comores Telecom.

ASB



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
 Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres
 Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (N° P171361)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE)

Recrutement d'un(e) Coordonnateur(trice) National(e) du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (N° P171361)

Réf : 2023-014-COR-UGP-PRPKR

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un crédit (No 6529-KM) et un don (D549-KM) de 45 millions de dollars de l'Association internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit et/ou don pour financer le contrat d'un(e) Coordonnateur(trice) National(e) du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres: (i) la coordination et la supervision de toutes les activités administratives, financières et techniques du projet PRPKR ; (ii) la communication fluide et la relation en tant que point focal avec la BM, les entités gouvernementales et autres structures impliquées directement ou indirectement dans la réalisation des objectifs du PRPKR ; (iii) le suivi des dépenses, des décaissements, et des approvisionnements du compte désigné ; (iv) la supervision de la passation des marchés et de la bonne exécution des contrats (vii) le contrôle du respect des textes et procédures en vigueur pendant toute la durée du projet.

3. La durée du contrat initial est de douze (12) mois avec une période d'essai de six (6) mois. La reconduction du contrat sera subordonnée au besoin du projet et à une évaluation semestrielle des performances jugée acceptable par le superviseur direct du Coordonnateur(trice), le Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des transports terrestres (MATUAFTT) ; et l'avis favorable de la Banque mondiale.

4. Le MATUAFTT invite les Consultants individuels à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits dans les Termes de Référence (TDR) qui peuvent être consultés à l'adresse suivante : Rue Corniche Sis à l'Ex-projet PALU, Bat. DGEAT 2ème étage, BP 12 Moroni, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, des Transports Terrestres, chargé des Affaires Foncières, BP 12 - Moroni - COMORES, Téléphone : +269 334 04 16. du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 heure locale. Une copie électronique des TDR peut être demandée à l'adresse e-mail rpm.ugp.prpkr@gmail.com

5. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Curriculum Vitae récent, daté et signé, Copie (s) du ou des diplôme (s), références pour les prestations similaires avec les preuves de réalisation notamment les contrats, attestations et/ou certificats de services faits ou certificat de travail délivrés par le client, etc.)

6. Les dossiers doivent être déposés dans une enveloppe fermée portant la mention « **Candidature pour le poste de Coordonnateur (trice) National(e) du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience** » au plus tard le **lundi 17/04/2023 à 13h00** à l'adresse suivante : Madame La Coordonnatrice par intérim du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience ;
 Email : rpm.ugp.prpkr@gmail.com



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

APPEL A CANDIDATURE

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination de Projet (UCP), un consultant chargé de communication.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfaree@yahoo.fr Cc : ministerenergie0921@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 29 mars 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 18 avril 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

Le ou la candidat(e) à retenir devra avoir :

- diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac + 3 au moins) en communication ou domaines similaires ;
- Au minimum 5 ans d'expérience pratique et active dans l'élaboration et mise en œuvre de plan de communication ; dans un poste similaire sur la communication des projets financés par les partenaires au développement ou par le Gouvernement
- Bonne maîtrise du logiciel Office (Word, Excel, Powerpoint) et de l'Internet
- Familier avec les réseaux sociaux.
- Connaissance pratique du français, une connaissance moyenne de l'Anglais

- Aptitudes techniques/fonctionnelles

- Excellente capacité d'analyse, de synthèse, de communication et de rédaction
- Capacité à communiquer clairement et à partager les connaissances et informations
- Capacité à travailler de manière effective sous pression
- Sens des priorités et des délais ; rigueur et sens de l'organisation ; forte capacité de travail
- Capacité d'analyse, de négociation et résolution de problèmes ; sens de la communication
- Autonomie, proactivité, résistance au stress
- Expérience professionnelle pertinente sur des activités de communication institutionnelle et communautaire ;
- Aptitude à utiliser l'ordinateur et les applications Internet liées aux outils de communication et réseaux sociaux ;
- Bonne connaissance des médias
- Avoir une capacité d'écoute, de concertation et de négociation
- Avoir un esprit d'équipe

Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées.

2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Durée du contrat

Le premier contrat sera d'une **durée de 12 mois** avec une période d'**essai de 6 mois** renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de:

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet, sis au TOPING, en face de chez Docteur KASSIM

4. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le consultant chargé de communication sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le consultant chargé de communication est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.